



REVUE DE PRESSE DU 24/05/2017

- 1- Le chiffre d'affaires de transactions commerciales sans factures, mises au jour par les services de contrôle du ministère du Commerce, a atteint 126,1 millions de dinars durant la semaine du 7 au 13 mai en cours alors que le montant de marchandises saisies pour différentes infractions a dépassé les 30 millions de DA, apprend-on mardi auprès de ce ministère. Selon ce bilan hebdomadaire des opérations de contrôle du marché, 17.746 interventions ont été menées durant cette période ayant permis d'enregistrer 1.956 infractions, l'établissement de 1.716 procès-verbaux et la fermeture de 93 locaux commerciaux.

APS.

- 2- Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer la disponibilité des liquidités durant le mois sacré de Ramadhan à travers l'ensemble des bureaux de Poste du pays, indique mardi Algérie Poste dans un communiqué. "En prévision du mois sacré du Ramadhan, Algérie Poste, fidèle à son engagement de satisfaire la demande des citoyens à travers tout le pays, a pris les mesures nécessaires afin d'assurer la disponibilité des liquidités à travers l'ensemble des bureaux de poste réparties sur les 48 wilayas", affirme l'entreprise publique.

APS.

- 3- La Caisse nationale du logement (CNL) a débloqué, ces deux derniers jours, 74,60 milliards de dinars au profit des entrepreneurs et maîtres d'œuvre chargés de la réalisation des projets de logement dans les formules "Location-vente" (AADL) et logements publics locatifs (LPL-social), a indiqué mardi un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. 74.604.397.810,74 DA ont été débloqués dont 14.782.548.867,3 DA au profit des maîtres d'œuvre chargés de la réalisation de logements AADL et 59.821.848.943,44 DA au profit des maîtres d'œuvre chargés de la réalisation des projets de logements LPL (social), précise le communiqué.

APS.

- 4- Les objectifs escomptés par l'opération de jumelage entre la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) et des partenaires européens ont été totalement atteints, ont affirmé mardi à Alger les parties prenantes de ce projet. Réunis à l'occasion du séminaire de clôture de ce jumelage, lancé en août 2015 sur une durée de deux années pour un coût de 1,2 million euros, les représentants de la CREG et de ses homologues autrichienne E-Control Austria et espagnole CNMC ont assuré la réalisation des principaux buts tracés dans six composantes différentes.

APS.



- 5- La fonction de la veille stratégique et de l'intelligence économique impose la participation de tous les acteurs du marché pour relever le défi de la croissance au vu de la conjoncture difficile que traverse l'économie algérienne, ont estimé mardi des responsables et experts du secteur de l'industrie. "Dans le cadre particulier de notre économie qui est confrontée à une conjoncture difficile, la fonction de la veille stratégique et de l'intelligence économique est éminemment importante en raison des défis majeurs qu'elle nous impose à tous", estime Abdelmadjid Messaoudi directeur général de la veille stratégique, des études et des systèmes d'information au ministère de l'Industrie et des mines.

APS.

- 6- Les experts et agents immobiliers participant aux premières journées de sensibilisation immobilière, tenues mardi à Alger, ont souligné l'importance de maîtriser les méthodes et techniques d'évaluation immobilière pour mettre fin aux prix exorbitants et stabiliser, par conséquent, le marché immobilier en Algérie. Les intervenants lors de cet événement organisé par la Fédération nationale des agences immobilières (FNAI) et le portail internet des annonces immobilières Lkeria.com, ont insisté notamment sur la nécessité de s'appuyer sur des critères scientifiques pour professionnaliser ce domaine et contrecarrer les évaluations erronées des intermédiaires illégaux.

APS.

- 7- L'Algérie abritera le 13 juin prochain un forum d'affaires dédié à l'investissement dans les énergies renouvelables dans le cadre de la mise en œuvre de programme d'appui à cette catégorie d'énergie par l'Union européenne signé entre cette dernière et l'Algérie en mars dernier, a indiqué mardi à l'APS le directeur de la coopération avec l'UE auprès du ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani.

APS.

- 8- La Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) a lancé un portail web de conventionnement pour une meilleure prise en charge des assurés sociaux, dans le cadre du programme de modernisation du système de la sécurité sociale et la mise en œuvre du plan stratégique de la caisse 2017-2019, a indiqué mardi à Alger, le Directeur général de cet organisme, Tidjani Hassan Haddam. Le portail est une application web "<https://pnc.cnas.dz>", conçue par des compétences de la CNAS et destinée à la gestion électronique des relations contractuelles avec des professionnels de santé.

APS.

- 9- Le Comité de liaison de la Route Transsaharienne (CLRT) œuvre actuellement pour l'établissement d'un plan d'aménagement couvrant le nord du Mali et du Niger et l'extrême Sud de l'Algérie, permettant l'identification des insuffisances et la mesure des enjeux liés à la rentabilité de la construction de cette route, a indiqué, mardi à Alger, le secrétaire général du CLRT, Mohamed Ayadi. "Nous comptons établir un plan d'aménagement qui couvre le nord du Mali, celui du Niger et le Sud de l'Algérie afin de donner aux institutions internationales une démarche claire pour qu'elles puissent nous aider dans le parachèvement du projet de la route transsaharienne, notamment dans la partie malienne où 700 kms sont encore en piste", a expliqué M. Ayadi.

APS.



A lire : Plus de 126 millions de DA de transactions commerciales sans factures sur la 2e semaine de mai

ALGER - Le chiffre d'affaires de transactions commerciales sans factures, mises au jour par les services de contrôle du ministère du Commerce, a atteint 126,1 millions de dinars durant la semaine du 7 au 13 mai en cours alors que le montant de marchandises saisies pour différentes infractions a dépassé les 30 millions de DA, apprend-on mardi auprès de ce ministère.

Selon ce bilan hebdomadaire des opérations de contrôle du marché, 17.746 interventions ont été menées durant cette période ayant permis d'enregistrer 1.956 infractions, l'établissement de 1.716 procès-verbaux et la fermeture de 93 locaux commerciaux.

Concernant le contrôle des pratiques commerciales et la lutte contre la spéculation, 8.941 interventions ont été opérées ayant permis de constater 1.103 infractions, l'établissement de 946 procès-verbaux et la fermeture de 77 commerces.

Ces interventions ont ainsi révélé un montant global de 126,1 millions de DA de chiffre d'affaires de transactions commerciales sans factures, et des gains illicites de 41.780 DA.

Quant à la nature de ces infractions constatées, elles portent sur le défaut d'affichage des prix et tarifs (359 infractions), l'exercice d'activité commerciale sans local (110), la non facturation (109), l'opposition au contrôle (71), le défaut d'inscription au registre du commerce (60), la pratique de prix illicites (36), la non modification du registre du commerce (15) et les factures non conformes (5).

En matière de contrôle de la conformité et de la répression des fraudes, les services habilités ont mené 7.905 interventions aux différents stades de distribution ayant permis la constatation de 853 infractions, l'établissement de 770 procès-verbaux et la fermeture de 16 locaux commerciaux.

Les interventions ont également donné lieu à la saisie de marchandises non conformes ou impropres à la consommation d'une quantité de 62,4 tonnes pour une valeur de 30,48 millions de DA.

Les principales infractions, dans ce domaine de contrôle, sont liées au défaut d'hygiène et de salubrité (341 infractions), au défaut de conformité aux spécificités organisationnelles (58), au défaut d'étiquetage (53), à l'absence de l'autocontrôle (49) et au non-respect de la chaîne de froid (10).

APS.